

PAS D'ARMES SUISSES POUR LES GUERRES CIVILES !

CB

RÉFÉRENDUM CONTRE la modification du 19 décembre 2025 de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG).

Publié dans la Feuille fédérale le 7 janvier 2026. Les citoyennes et les citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la modification du 19 décembre 2025 de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et les électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui ou celle qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Seules les personnes d'une même commune peuvent signer cette feuille. Si nécessaire, nous vous enverrons volontiers d'autres feuilles. Commandes sur referendum-materieldeguerre.ch

N° postal:		Canton:			Commune politique:		Contrôle par l'autorité	Plus d'informations referendum-materieldeguerre.ch/fr/fr-fr
	Nom et Prénoms (de sa propre main !)	Date de naissance (Jour Mois Année)			Rue et numéro Lieu et commune en haut, une par feuille	Signature manuscrite		
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								
7.								
8.								
9.								
10.								

Expiration du délai référendaire : 17 avril 2026.

	Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que le nombre suivant de signataires du référendum dont les noms figurant ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.		Nombre:	Sceau:
	Lieu :	Signature manuscrite :		
	Date :	Fonction officielle :		

Nous vous prions de renvoyer cette liste immédiatement à : Référendum sur le matériel de guerre, case postale 1069, 8031 Zurich. La liste ne doit pas nécessairement être remplie dans son intégralité, nous sommes également reconnaissants pour chaque signature.